

**OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION
AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE
EN ÎLE-DE-FRANCE**

Une étude réalisée par

Olivier-René Veillon (Directeur de la Commission du Film d'Île-de-France)

et

Philippe Degardin (Directeur des études d'Audiens)

9 avril 2014

OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

PREAMBULE

Cette nouvelle étude est la neuvième édition de « L'observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » mis en place conjointement par Audiens et par la Commission du Film d'Île-de-France en 2006.

Son ambition est de mesurer précisément la structure et les évolutions de la production cinématographique et audiovisuelle dans la Région Capitale et plus largement sur l'ensemble du territoire national. Elle est chaque année affinée et complétée d'indicateurs complémentaires, en fonction des besoins de l'analyse et des évolutions du secteur.

L'objectif est de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois, et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment, de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant étroitement dans la Région Île-de France qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays.

Il s'agit aussi de disposer d'un élément de comparaison par rapport aux politiques concurrentes, nationales et régionales, fort actives dans de nombreuses régions du monde, et tout particulièrement en Europe, dont l'ambition ne cesse de se renforcer avec des politiques fiscales régulièrement réajustées, notamment en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Canada dont l'impact est très sensible sur la production française.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du Film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle créé à son initiative avec l'Etat, le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission la Commission s'est rapprochée d'Audiens qui, en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents. C'est la seule base de données qui, en France, permet de saisir l'activité de l'ensemble des professionnels concernés dans leur diversité de métiers et de statuts.

Audiens est donc l'organisme en France le mieux placé pour mobiliser l'ensemble des données nécessaires et pour mettre en œuvre, avec la Commission du Film d'Île-de-France cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » dont l'ambition est de proposer chaque année des données exhaustives sur l'emploi dans le secteur afin d'en mesurer précisément l'impact social et économique.

La Commission du Film d'Île-de-France, en raison de son activité quotidienne d'accueil des tournages, dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice dans le secteur qui permettent d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur sur les conditions

d'exercice de l'activité et recueille les informations utiles sur l'impact des productions internationales dont elle prépare les tournages en Île-de-France. Pour décider de l'opportunité d'un tournage, celles-ci s'adressent en amont à la Commission dont une des missions principales est de faire valoir les atouts spécifiques de la Région pour que celle-ci soit effectivement choisie comme site de production. Cela dans un contexte de forte concurrence internationale. La Commission du Film d'Île-de-France est donc bien placée pour analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques, réglementaires et fiscaux qui déterminent les évolutions constatées.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2001 à 2012 pour l'ensemble et sur l'année 2013 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles ne pouvant être complètes qu'avec une année de décalage, compte tenu du délai de déclaration des entreprises. Par ailleurs, les données concernant les années qui ont précédé la mise en place de l'observatoire en 2006 ont été reconstituées, afin de pouvoir disposer d'un ensemble cohérent propice à la mise en perspective sur plus d'une décennie.

MÉTHODOLOGIE

Comme pour les éditions précédentes de l'étude, et afin que celles-ci soient effectivement comparables, la démarche se fonde sur la constitution d'un univers cohérent et maintenu constant, malgré les évolutions des codes NAF. L'objet strictement délimité de la recherche est circonscrit dans les contours de l'activité de production cinématographique et audiovisuelle et de l'ensemble des services qui lui sont directement et spécifiquement liés.

Dans une démarche itérative entre le service des études d'Audiens et la Commission du Film d'Île-de-France, l'univers a été constitué, après analyse et vérification des éléments définissant les codes NAF, afin d'intégrer toutes les entreprises participant et contribuant à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, objet de cette étude.

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographique, importantes en termes d'emploi avec les plus grandes entreprises du secteur, mais qui ne participent pas directement de l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, même si elles se situent dans son prolongement, en exploitant ses contenus, et qu'elles contribuent à son orientation.

Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dites et, notamment, la production de films pour la télévision assurée par des sociétés dont c'est l'objet principal, la production de longs et courts métrages cinématographiques, la production de films publicitaires et institutionnels et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Les activités assurées par les personnels permanents des entreprises de diffusion, même quand ceux-ci peuvent concerner la production, notamment de programmes de flux, sont donc, logiquement, exclues.

Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs, services exceptionnels, etc...) qui ne sont pas cotisantes au Groupe Audiens car elles relèvent d'autres métiers que ceux du spectacle, ne font donc pas partie du champ de l'étude. L'impact économique global de l'activité, son incidence sur l'emploi, est donc sensiblement supérieur à celui mesuré ici. De nombreuses activités de service se situent en effet à la périphérie de l'activité de production. Les productions étrangères, en particulier, sollicitent de nombreux services, notamment dans les

transports, le gardiennage et l'hôtellerie, qui ne sont pas ici pris en compte. Ceux-ci sont liés à l'importance des équipes et à leurs habitudes de travail ; ils représentent souvent une part importante des budgets.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes au Groupe Audiens dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont jusqu'en 2013 celles des entreprises elles-mêmes, considérées globalement, et jusqu'en 2012 celles des salariés déclarés aux régimes complémentaires gérés par le Groupe Audiens (Arrco et/ou Agirc), qu'ils soient permanents ou intermittents, et la masse salariale correspondante.

Les chiffres fournis ici pour l'année 2012 ne sont donc pas une estimation mais les données complètes permettant de disposer d'une photographie hautement définie de l'activité du secteur en termes d'emploi et d'impact économique. Ils permettent de définir son poids économique et social et de vérifier notamment qu'il s'agit bien là d'un des tout premiers secteurs d'activité économique en Île-de-France.

Il convient de préciser que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs. L'historique de ces données n'est donc pas exploité ; aussi c'est la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices. Les changements de code NAF et les changements d'adresse du siège des entreprises, ainsi que les changements de sièges sociaux peuvent donc conduire au reclassement de l'entreprise pour l'ensemble de la séquence statistique.

I - Les entreprises de la production audiovisuelle et cinématographique

Entreprises cotisantes auprès d'Audiens en retraite Arrco et/ou Agirc

Ile de France

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production de films et de programmes pour la télévision	844	900	945	1 083	1 162	1 262	1 381	1 503	1 582	1 681	1 753	1 783
Production de films institutionnels et publicitaires	841	846	900	931	993	1 050	1 088	1 119	1 142	1 154	1 178	1 151
Production de films pour le cinéma	1 126	1 163	1 215	1 290	1 332	1 380	1 417	1 456	1 499	1 551	1 604	1 594
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	491	492	497	513	522	551	563	567	553	551	551	542
Total	3 302	3 401	3 557	3 817	4 009	4 243	4 449	4 645	4 776	4 937	5 086	5 070

Autres régions

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production de films et de programmes pour la télévision	294	307	337	360	400	426	451	503	518	539	549	539
Production de films institutionnels et publicitaires	664	679	689	688	701	773	787	824	872	883	869	842
Production de films pour le cinéma	247	272	265	287	320	343	370	385	410	442	460	450
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	124	133	147	165	167	187	180	170	171	177	166	175
Total	1 329	1 391	1 438	1 500	1 588	1 729	1 788	1 882	1 971	2 041	2 044	2 006

L'univers ici étudié est constitué par les entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire indique que cette entreprise a employé au moins une personne au cours de cette année. Ces entreprises forment donc l'univers des entreprises en activité ici étudié. C'est par le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises que l'on peut établir leur lieu d'activité principal.

II - Consolidation des entreprises du secteur

L'année 2013 marque une rupture majeure dans l'évolution du nombre d'entreprises en France depuis dix ans avec un véritable arrêt du mouvement d'augmentation continu constaté depuis le début de la décennie. Entre 2001 et 2013 le nombre d'entreprises exerçant une activité dans les secteurs considérés en France a augmenté de 60%. Depuis 2006 cette tendance s'est ralentie et les chiffres de 2012 indiquaient que la stabilisation à un niveau élevé était en train de se produire. Celle-ci se confirme en 2013 avec une très légère baisse du nombre d'entreprises en Île-de-France. Les autres régions voient leur nombre d'entreprises reculer plus sensiblement. C'est la première baisse depuis 2001.

Cette stabilité découle d'un nouvel équilibre entre le mouvement de création de nouvelles entreprises qui reste soutenu et le nombre de défaillances qui a tendance à augmenter comme si se manifestait dans l'organisation interne du secteur un plus haut niveau d'exigence et de compétitivité, ce que confirment d'autres indicateurs que nous analyserons plus loin. Ce mouvement d'augmentation continu manifestait certes le dynamisme du secteur mais aussi son incapacité à se structurer durablement et à consolider ses acquis dans des entreprises à même, par leur taille et la régularité de leur activité, d'accéder au marché international. Le fait que le nombre d'entreprises continuait à croître malgré une baisse des investissements dans le secteur comme ce fut le cas en 2009 avait même un caractère très inquiétant, comme si la tendance au morcellement des entreprises et à l'émiettement des investissements était une des grandes caractéristiques de l'économie du secteur.

S'agissant d'un domaine d'activité hautement régulé cela ne pouvait que susciter de sérieuses interrogations sur la pertinence économique d'une organisation interne apparemment déconnectée du flux d'investissement. Il aura fallu attendre le rapport Bonnell pour que, pour la première fois, l'urgence d'une certaine consolidation du secteur soit relevée comme pertinente. Préoccupation que le Centre National du Cinéma et de l'Image animée semble devoir faire sienne. En effet il faut aujourd'hui davantage considérer comme une faiblesse que comme une force la disproportion entre le nombre de films agréés en France en 2013, et les 2000 entreprises (les trois quarts en Île-de-France) qui ont versé des salaires pour cette activité dans l'année. Cela signifie dix fois plus de sociétés de production que de films produits, sachant que certaines en produisent plusieurs dans l'année ! La France est donc le pays au monde dont l'infrastructure de production est à la fois la plus développée et la plus émiettée pour une productivité particulièrement faible, ou plus précisément très inégalement répartie, que l'on retrouve logiquement dans toutes les analyses de rentabilité des films eux-mêmes.

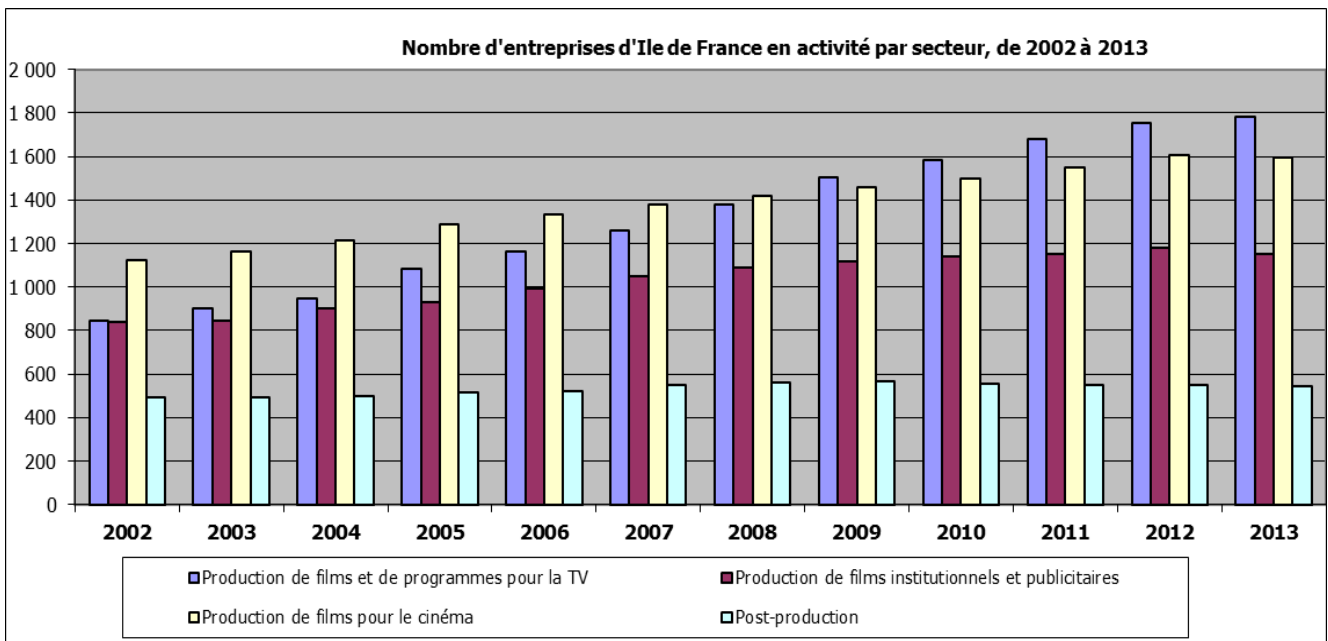
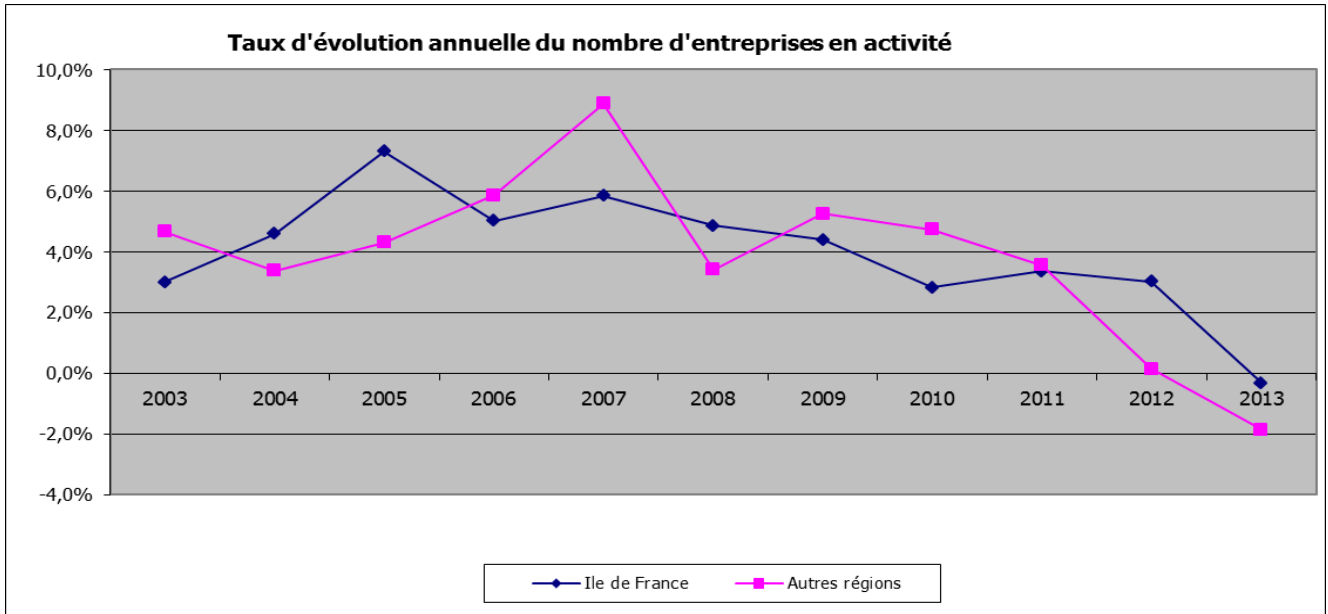
La production audiovisuelle et cinématographique est donc en France particulièrement morcelée, mais derrière ce phénomène qui affaiblit globalement le secteur, l'écart se creuse entre deux types d'entreprises bien distinctes : les très petites, écrasantes en nombre mais pas en volume de production, et celles qui par une activité régulière accèdent à une autre dimension. Il n'y a en effet que 191 entreprises qui produisent les 209 films d'initiative français agréés en 2012, soit 10% de

sociétés de production de longs métrages cinématographiques qui produisent effectivement un nouveau film en 2012 ! Et parmi celles-ci la répartition est également inégale car trois d'entre elles ont fait agréer cinq films (Pathé Production, Gaumont, Les Films Pelléas), trois autres, quatre films, sept autres, trois films, vingt-quatre, deux, et 154, un seul !

De ce point de vue, par rapport à la politique de soutien conduite par le CNC la politique mise en œuvre par la Région Île-de-France a pour caractéristique de ne pas disperser ses aides, de manière non à satisfaire le plus grand nombre de producteurs mais à donner toute leur chance aux œuvres produites. Avec une trentaine de longs métrages soutenus chaque année la Région Île-de-France a fait l'effort d'affirmer ses choix et s'est engagée depuis plus de dix ans sur des œuvres très diversifiées, mais qui ont en commun, outre un succès public tangible en France, une carrière internationale très supérieure à la moyenne des films français. Elle a notamment accompagné avec constance le long métrage d'animation dont la réussite internationale est un des traits marquants de ces dix dernières années.

2013 marque donc une rupture potentiellement salutaire face à une évolution qui isole la production française en lui interdisant par la structure même de ses investissements d'accéder sérieusement au marché international. En effet, face aux majors qui dominent ce marché, aussi attaché que l'on puisse être à l'image de David défiant Goliath, le moins que l'on puisse dire est que la structure de la production française ne place pas celle-ci en situation de défendre ses films sur le marché international. Significativement le trait commun entre toutes les entreprises ayant produit plus de deux films en 2012 est la dimension internationale qu'elles ont réussi à acquérir, qu'ils s'agissent des majors françaises présentes sur le marché international depuis leur création et qui y reviennent avec de nouvelles ambitions : Pathé et tout particulièrement Gaumont dont la réussite dans la production de séries aux États-Unis affirme une nouvelle dimension qui la rapproche des majors hollywoodiennes, ou des néo-majors comme Wild Bunch dont toute la stratégie est dès leur création fondée sur le marché international. La confirmation d'une certaine consolidation du secteur est donc le signe d'une mutation que confirme l'évolution de la structure des emplois analysée ci-dessous.

Toutefois la consolidation se manifeste de manière inégale selon les secteurs. Elle est en grande partie accomplie dans le domaine de la post-production qui, après le passage au tout numérique et le processus conjoint de création/destruction qu'il a provoqué, se stabilise autour d'entreprises plus intégrées et à plus forte valeur ajoutée. Avec 542 entreprises en Île-de-France en 2013, la Région retrouve un nombre d'entreprises proche de celui atteint en 2007. Le nombre d'entreprises de production de films et de programmes pour la télévision est quasi stable, avec un léger repli, malgré l'augmentation en valeur et en volume de la production. L'évolution la plus remarquable concerne donc le cinéma dont le nombre de sociétés de production connaît sa première baisse depuis 2001 aussi bien en Île-de-France que dans les autres régions. Le nombre total reste toutefois, pour toute la France, supérieur à 2000 dont 1598 en Île-de-France !



Malgré la consolidation en cours les entreprises des quatre secteurs sont toujours de très petites entreprises. En Île-de-France, 48% d'entre elles ne déclarent aucun emploi permanent en 2012 (uniquement des intermittents). 27% d'entre elles déclarent 1 ou 2 personnes ayant occupé un emploi permanent, 12% d'entre elles déclarent 3, 4 ou 5 personnes ayant occupé un emploi permanent, 6% d'entre elles déclarent entre 6 et 10 personnes ayant occupé un emploi permanent, 6% d'entre elles déclarent entre 11 et 50 personnes ayant occupé un emploi permanent et 1% déclarent plus de 50 personnes ayant occupé un emploi permanent.

Cette répartition par taille n'est pas la même selon les secteurs, les entreprises de production de films pour le cinéma et les entreprises de production de films institutionnels et publicitaires étant

les entreprises les plus petites en moyenne (2,4 personnes en moyenne ayant occupé un emploi permanent en 2012 par entreprise), les entreprises de la post-production étant les entreprises les plus importantes en moyenne (9,7 personnes en moyenne ayant occupé un emploi permanent en 2012 par entreprise).

Répartition des entreprises en activité en 2012 en Île-de-France par nombre de permanents déclarés :

Nombre de permanents déclarés en 2011	Production de films et de programmes pour la télévision	Production de films institutionnels et publicitaires	Production de films pour le cinéma	Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision	TOTAL
0	47%	52%	51%	34%	48%
1	19%	17%	19%	16%	18%
2	8%	8%	10%	10%	9%
3	5%	6%	5%	6%	5%
4	4%	4%	3%	3%	4%
5	3%	2%	2%	3%	2%
6-10	7%	5%	5%	11%	6%
11-50	7%	5%	3%	11%	6%
51 et plus	1%	0%	0%	5%	1%

La rupture constatée en 2013 en matière d'évolution du nombre d'entreprises ne change toutefois pas profondément la nature de celles-ci. Les très petites entreprises continuent de dominer le secteur, en particulier dans le domaine de la production cinématographique où plus de la moitié d'entre elles ne comptent aucun salarié permanent. Et elles ne sont que 8% à compter plus de six salariés, aucune n'en comptant plus de cinquante. Deux fois plus d'entreprises dans la production audiovisuelle comptent plus de 6 salariés (15%) manifestant la dimension plus industrielle du secteur qui compte tout de même 47% d'entreprises sans salarié permanent.

II - Effectifs déclarés et masse salariale associée

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et statut (permanent/intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois.

Les données présentées dans les tableaux ci-dessous sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles arrêtées au 17 mars 2014. L'ensemble des DNA relatives à 2012 n'ont pas été intégralement traitées. Peuvent y manquer certaines entreprises en retard dans leurs déclarations ou en liquidation judiciaire.

Effectifs

	2002		2003		2004		2005		2006		2007	
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
Ile de France												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	3 721	49 174	3 956	46 295	4 450	49 532	4 736	52 878	5 009	55 027	6 019	60 349
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	2 966	22 595	2 851	19 735	3 073	19 813	3 150	21 456	3 036	19 942	3 236	21 557
5911C Production de films pour le cinéma	2 600	39 760	2 689	40 881	2 939	42 835	3 215	47 138	3 269	48 562	3 273	54 584
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 165	16 061	4 877	15 879	4 897	15 075	4 980	15 227	5 406	15 918	5 702	16 895
Total Ile de France	14 287	92 889	14 213	90 121	15 172	92 810	15 907	100 010	16 502	101 656	18 022	111 844
Autres régions												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	494	3 242	580	3 547	686	3 505	818	3 952	896	4 794	1 005	4 592
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	1 162	7 243	1 086	6 014	1 124	5 927	1 261	5 653	1 308	5 622	1 467	6 748
5911C Production de films pour le cinéma	470	3 495	446	3 365	489	2 751	496	3 724	588	7 387	625	4 243
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	291	2 152	331	2 182	317	2 319	359	2 335	457	2 546	537	2 515
Total autres régions	2 403	13 958	2 430	13 017	2 593	12 461	2 905	13 307	3 229	17 656	3 613	15 264
Ile de France												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	5 915	59 845	5 868	59 074	5 768	56 175	6 190	65 507	7 149	58 914		
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	3 512	22 557	2 948	20 093	2 930	21 373	2 894	20 442	2 953	20 586		
5911C Production de films pour le cinéma	3 631	56 153	3 497	52 906	3 478	56 948	3 630	58 837	3 623	56 733		
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 856	17 924	5 739	17 355	5 947	17 546	6 020	17 676	5 720	18 240		
Total Ile de France	18 719	113 337	17 904	109 248	17 978	110 587	18 544	119 785	19 243	113 002		
Autres régions												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	1 110	4 857	1 108	4 886	1 060	5 150	1 178	5 325	1 146	6 537		
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	1 592	6 900	1 640	5 754	1 783	6 141	1 806	6 005	1 807	5 718		
5911C Production de films pour le cinéma	724	4 951	800	4 602	827	5 737	864	5 799	896	6 511		
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	623	2 853	780	2 854	830	3 012	748	3 139	785	3 520		
Total autres régions	4 024	16 537	4 297	15 324	4 475	16 940	4 571	17 076	4 613	18 761		

Masse salariale en k€

		2002		2003		2004		2005		2006		2007	
		Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
Ile de France													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	109 921	277 882	117 256	283 891	132 321	315 109	145 051	323 690	154 713	348 865	170 057	375 922
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	53 900	93 328	52 076	81 951	58 021	80 169	60 232	83 086	60 505	80 839	65 305	88 651
5911C	Production de films pour le cinéma	68 484	172 330	71 641	189 853	76 505	206 444	83 049	224 032	88 751	219 489	91 302	253 214
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	132 992	98 764	132 903	97 863	134 349	101 422	140 319	110 754	153 484	111 651	165 153	122 101
Total Ile de France		365 298	642 303	373 876	653 558	401 197	703 144	428 650	741 563	457 453	760 844	491 817	839 887
Autres régions													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	6 515	11 507	7 287	12 865	10 383	13 082	11 736	15 376	14 048	17 101	15 225	17 424
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	13 357	17 301	12 868	16 527	14 297	17 368	15 325	16 953	17 090	17 415	19 195	19 723
5911C	Production de films pour le cinéma	5 128	10 184	6 183	9 773	7 242	8 360	7 016	11 131	6 986	21 160	7 665	13 494
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	4 267	5 393	4 460	4 720	4 650	4 842	5 225	5 763	6 015	6 738	8 162	6 836
Total autres régions		29 267	44 385	30 797	43 885	36 571	43 652	39 303	49 223	44 140	62 414	50 248	57 477

		2008		2009		2010		2011		2012	
		Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
Ile de France											
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	186 402	373 502	181 700	356 765	191 557	358 299	201 018	423 399	217 813	412 137
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	69 175	95 765	67 946	84 660	71 064	94 908	75 438	91 094	77 553	90 105
5911C	Production de films pour le cinéma	108 334	259 029	109 051	225 944	108 433	257 279	110 493	265 305	114 313	252 956
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	169 592	131 916	172 932	130 291	178 392	132 073	180 644	144 687	179 867	145 129
Total Ile de France		533 504	860 211	531 629	797 659	549 445	842 559	567 592	924 486	589 545	900 328
Autres régions											
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	16 923	19 076	16 636	19 561	16 249	21 630	17 185	21 153	17 268	26 335
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	20 900	20 737	21 367	18 162	24 035	19 945	25 223	21 543	26 352	22 474
5911C	Production de films pour le cinéma	7 904	15 956	8 387	12 797	9 510	15 965	9 908	16 777	9 760	17 238
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	10 282	7 563	13 751	7 558	16 040	8 195	13 409	10 201	11 026	13 139
Total autres régions		56 009	63 331	60 141	58 079	65 833	65 735	65 725	69 674	64 406	79 185

IV - Evolution de la structure de l'emploi

2012 est une année de consolidation qui s'accompagne sur le plan de l'emploi par une certaine stabilisation. La masse salariale globale en France pour les secteurs concernés n'augmente pratiquement pas (0,4 %). Pourtant une évolution majeure se fait jour puisque, pour la première fois depuis dix ans, la masse salariale des emplois permanents continue d'augmenter, +3%, alors que dans le même temps celle des intermittents connaît une baisse de 1,5%, principalement marquée en Île-de-France.

Ceci marque une évolution profonde de la structure de l'emploi. Tout semble indiquer que le recours à l'intermittence, qui joue un rôle clé dans l'économie du secteur en assurant 80% de l'activité, a atteint ses limites, après dix années de croissance très soutenue, et qu'elle conduise, malgré les fortes tensions sur les rémunérations, à la transformation de certains des emplois qu'elle génère, en emplois permanents. C'est ce que semble indiquer cette année 2012 où croissance faible et masse salariale stable n'empêchent pas de créer des emplois permanents tout en limitant nettement le recours à l'intermittence. Une autre explication peut être avancée, celle de la plus grande valeur ajoutée des prestations, en particulier dans le secteur de la post-production qui a toujours généré plus d'emplois permanents et qui a accompli brillamment sa mutation vers le tout numérique, par l'innovation et la recherche, en créant de nouveaux métiers hautement spécialisés et plus permanents qu'intermittents.

En Île-de-France la baisse constatée en 2012 est de 6% sur le nombre des intermittents soit un effectif, toujours très élevé de 113 002 personnes équivalent à celui de 2008 alors que pour les emplois permanents, dans un mouvement inverse, ceux-ci progressent en 2012 de 4% avec un effectif de 19 243. Ceci constitue le niveau le plus élevé jamais atteint depuis les années deux mille.

En 2012, la Région Île-de-France compte 1000 emplois permanents de plus qu'en 2007 et près de 5000 emplois supplémentaires par rapport au début de la décennie. La structure de l'emploi est donc bel et bien en train de changer en Île-de-France. Le régime de l'intermittence n'est pas en train de s'étendre de manière indéfinie et immaîtrisable ; au contraire il a vocation à se resserrer quand les entreprises audiovisuelles et cinématographiques atteignent un seuil de développement qui leur permet de consolider également leur principal actif: leurs compétences et leurs savoir-faire. Comme tous les régimes de travail précaire l'intermittence n'est pas un choix, c'est une contrainte économique et sociale, souvent sévère pour ceux qui la vivent, mais elle est aussi le moyen pour des entreprises fondées sur les aléas de la création de faire émerger des compétences remarquables et ensuite de les intégrer et de les accompagner vers l'emploi permanent quand celles-ci sont formées. L'emploi intermittent apparaît comme une condition préalable à la croissance de l'emploi permanent.

L'amplification de la présence de la production internationale, régulière depuis 2005, plus soutenue à partir de 2009 avec la mise en place du crédit d'impôt international (CII), est un facteur de croissance pour l'année 2012. En effet, elle compense le recul sensible de la production cinématographique française, permet la création de nouveaux emplois permanents et limite la baisse des emplois intermittents. La présence de productions internationales se conforte avec l'ouverture de nombreux décors attractifs pour les tournages étrangers, la politique de gratuité des tournages et la bonne organisation de ceux-ci à Paris, en raison des efforts conjoints de la ville et de la Préfecture de police.

Il faut ajouter à ces facteurs le changement d'image de la destination liée à la promotion internationale accomplie, en synergie avec tous ses partenaires, par la Commission du film d'Île-de-France depuis dix ans et le développement de savoir-faire et de prestations adaptés à la demande du marché international du tournage à la post-production.

L'ensemble de ce dispositif a fait de 2012 une année remarquable en matière de tournages étrangers, malgré le plafonnement du crédit d'impôt français à 4 M€ qui oriente vers le Royaume Uni ou l'Allemagne, dont le crédit d'impôt n'est pas plafonné, toutes les productions américaines avec un budget de dépenses supérieur à 20 M€. Intervenu à la fin de l'année 2013, le replafonnement du CII à 10 M€ place la France dans une meilleure situation par rapport à ses principaux concurrents européens, mais l'impact de cette mesure ne commencera de se faire sentir qu'en 2014. Et il est hautement souhaitable que la constance de la politique française en la matière soit assurée, dans le même esprit que celle de nos voisins européens.

Les principaux tournages accueillis ont mobilisé des équipes de production exécutive et des prestataires particulièrement aguerris à même de répondre à des demandes aussi spécifiques que celles issues de productions chinoises (« Fleurs et brumes » 42 épisodes pour Hunan TV, production exécutive Bayoo TV), des productions américaines bénéficiant du crédit d'impôt international (« Les schtroumpfs 2 » de Raja Gosnell - « Red 2 » de Dean Parisot, production Firststep - « Three days to kill » de McG, production Europacorp), une production japonaise (« Soulier de Pâques » d'Erko Kitagawa, production Comme des cinémas), britanniques (« Le week end » de Roger Mitchell, production Le Bureau - « The love punch » de Joel Hopkins, production Radar Film). Une liste très loin d'être exhaustive puisque trois productions indiennes, deux productions russes et la première série indonésienne tournée hors de son pays ont également été accueillies.

L'expertise et l'engagement artistique dans la maîtrise de la 3D en matière d'effets visuels et d'animation sont des facteurs essentiels de la capacité de croissance du secteur qui a su bénéficier du crédit d'impôt international pour aller convaincre les créateurs les plus exigeants et les sociétés les plus ambitieuses de venir en Île-de-France. La réussite la plus marquante dans ce domaine est le choix d'Universal de confier à une société parisienne « Illumination McGuff » une part du développement, et toute l'animation de ses longs métrages d'animation. La montée en puissance en 2012 a contribué à la croissance de l'emploi permanent dans la Région. Pour le plus grand bénéfice de la major Universal qui a annoncé depuis que le film le plus rentable de son histoire, pourtant centenaire, était « Despicable Me 2 ». A la réussite américaine de Mc Guff il faut ajouter, entre autres, la réussite en Asie de Buf, avec notamment les effets visuels du film de Wong Kar Wai, « The Grand Master ». La croissance de la demande mondiale dans ce domaine, tant en termes de ressources disponibles qu'en termes d'exigence artistique ne peut que contribuer au développement fondé sur la recherche et les talents et bénéficiant, grâce au régime de l'intermittence de la capacité de mobiliser des équipes importantes dans le temps exigé par le développement du projet.

La capacité de la Région Île-de-France à bénéficier de grands projets internationaux, qui s'est renforcée en 2012, est liée à l'universalité et à l'accessibilité de ses décors, au savoir-faire et à l'aptitude des professionnels du secteur à travailler en anglais, japonais, chinois, russe, indonésien... Elle est liée également à l'expertise technique innovante fondée sur la recherche permanente de nouvelles images, de nouvelles façons de les concevoir et de manière transversale, permettant de mobiliser tous ces talents divers. Elle est également liée au régime de l'intermittence qui permet de maintenir dans l'emploi de grandes compétences et de saisir des opportunités de croissance durable à même de créer des emplois permanents.

V - Une masse salariale fortement contrainte

La baisse des investissements de -3,4% dans la production cinématographique française en 2012 cumulée à la baisse des investissements déjà constatée en 2011 font qu'en deux ans le cinéma français a perdu plus de 5% de son financement tout en continuant d'augmenter le nombre de films produits avec, en 2012, le record historique de 279 films produits. Ceci entraîne une paupérisation relative de la production cinématographique avec un nombre également record de films au budget inférieur au million d'euros (11) et un recul du devis moyen de 6,5%. Les conséquences en sont la diminution de la durée des tournages dont l'impact est directement sensible sur l'emploi intermittent mais touche également, quoique inégalement, à l'ensemble des rémunérations du secteur et notamment à celle des emplois permanents qui continuent de croître dans un contexte de forte pression sur les rémunérations.

Les secteurs soumis à une très forte concurrence internationale de la production de films publicitaires et de la post-production ont, de manière constante, subi une forte pression sur leur masse salariale et maintenu l'évolution de celle-ci dans les limites strictement contraintes de leur recherche de compétitivité. Le phénomène est nouveau, si l'on fait abstraction des effets de la crise de financement de 2008 sur l'année 2009, pour les secteurs mieux protégés de la concurrence internationale : celui de la production de programmes pour la télévision, qui en 2011 avait connu une croissance à deux chiffres (13,5%) et celui de la production de films pour le cinéma dont il est à la fois rassurant, paradoxal et finalement inquiétant qu'il puisse produire plus de films avec une masse salariale en hausse pour les emplois permanents et en baisse sensible sur les emplois intermittents.

En effet, la masse salariale déclarée par l'ensemble des entreprises du secteur en Île-de-France baisse globalement de 0,1% mais cette baisse correspond à un double mouvement en rapport avec celui des effectifs : une baisse de -6% pour les emplois intermittents et une hausse de 3,8% pour les emplois permanents. Evolution corrélée avec les évolutions symétriques de la hausse de 4% des emplois permanents et de la baisse de 6% également des emplois intermittents. Le secteur de la production cinématographique connaît une baisse sensible de sa masse salariale.

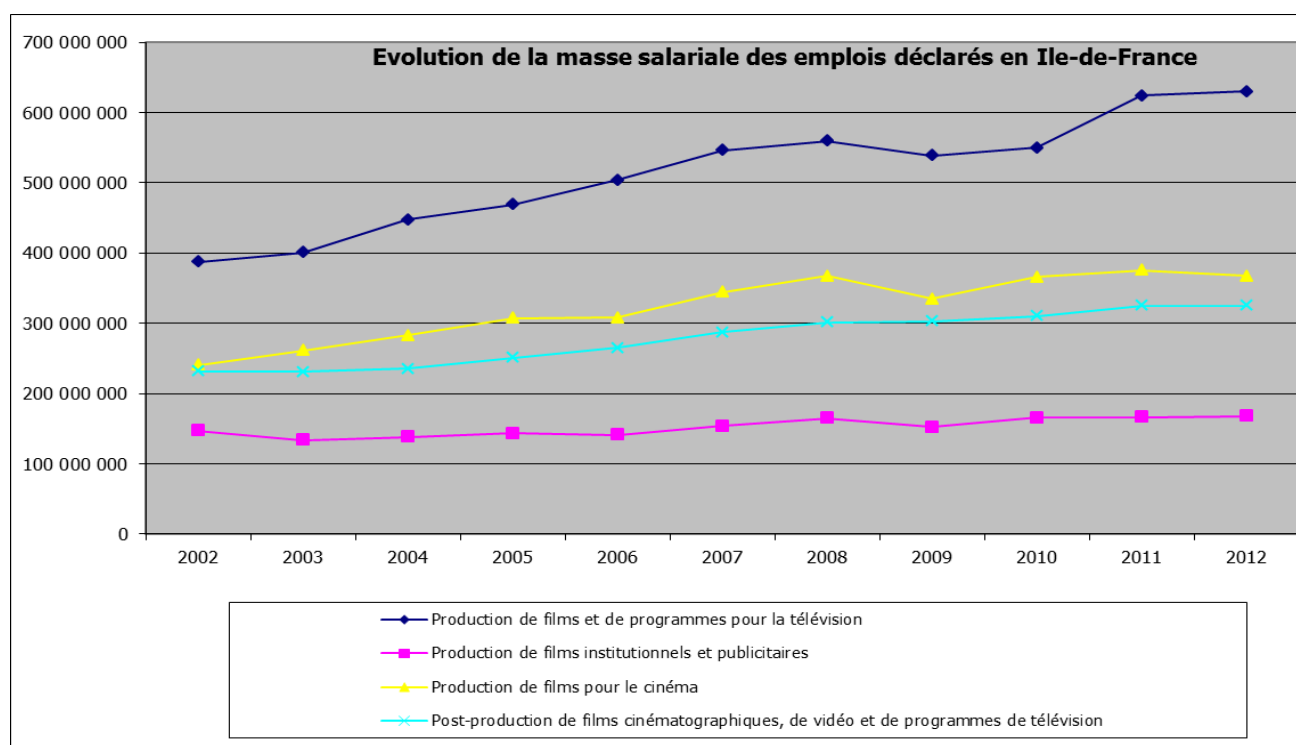
L'emploi intermittent est le premier à subir la paupérisation du cinéma français, qui pourtant continue de créer des emplois permanents et de voir la masse salariale de ceux-ci évoluer positivement. Quelle est l'explication de ce paradoxe ? Il y a en réalité deux cinémas français, si l'on analyse le secteur selon la structure de ses emplois : un qui subit la baisse de financement français et qui la fait subir aux intermittents ; un autre qui a pleinement intégré la nécessité de fonder son développement non sur les financements encadrés exclusivement mais sur la croissance mondiale du secteur tant en termes de marché pour un meilleur amortissement des œuvres à travers les ventes internationales qu'en termes de financements par les co-productions et les préachats.

2012 est, dans les chiffres du CNC, l'année d'un record plus gratifiant que celui des films à très petits budgets, celui du nombre de co-productions internationales, 129 films sur 279, pas très loin de la moitié des films produits et un apport global en financement de plus de 300 millions d'euros qui représente près du quart du financement de la production française (1,34 milliards d'euros).

La corrélation qui ressort des chiffres de l'emploi présentés ici et de ceux du CNC est on ne peut plus parlante. Les entreprises qui créent des emplois permanents en 2012 ont toutes la même caractéristique majeure : une forte stratégie internationale à même de bénéficier de la croissance des marchés mondiaux, non seulement par la vente d'œuvres relevant de la production française mais par la conception de programmes visant pleinement le marché international et y rencontrant un succès

tangible. Dans le groupe de sociétés ayant créé le plus d'emplois permanents en 2012 on trouve à nouveau Europacorp, mais aussi Studio Canal, Wild Bunch et ses filiales, ainsi que SBS Productions. La production cinématographique française, par-delà les débats et les polémiques, est donc en train de changer profondément avec d'un côté des acteurs déterminés et entreprenants du marché international capables de prendre des risques et de mobiliser des financements étrangers et de l'autre des acteurs soumis à au resserrement du financement français dont la variable d'ajustement est l'emploi intermittent. Comme l'indique positivement la baisse, faible mais significative, du nombre de sociétés de production et comme ne l'indique pas encore le nombre trop élevé de films produits en 2012 par rapport au financement mobilisé, l'avenir du cinéma français se joue sur une alternative : réussir son internationalisation ou subir sa paupérisation.

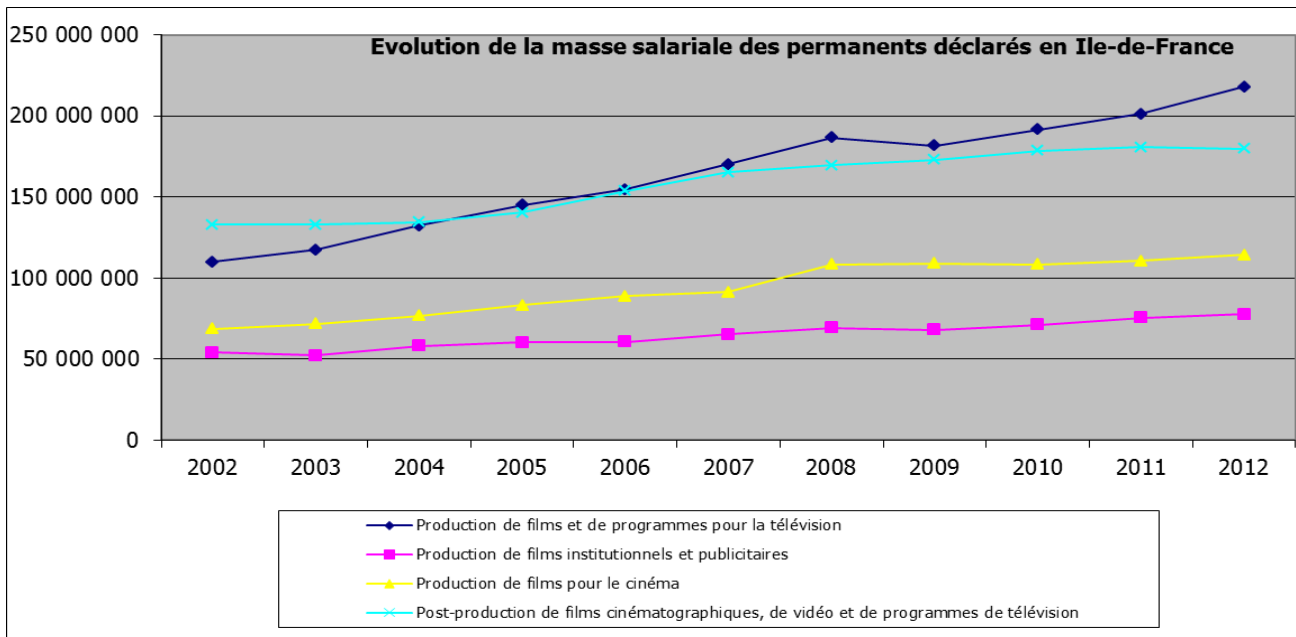
Après une forte évolution de sa masse salariale en 2011, les entreprises du secteur audiovisuel subissent également une forte pression sur leur masse salariale. Le secteur rejoint ainsi les autres domaines d'activité, habitués, en particulier le secteur de la post-production, à une très forte contrainte, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



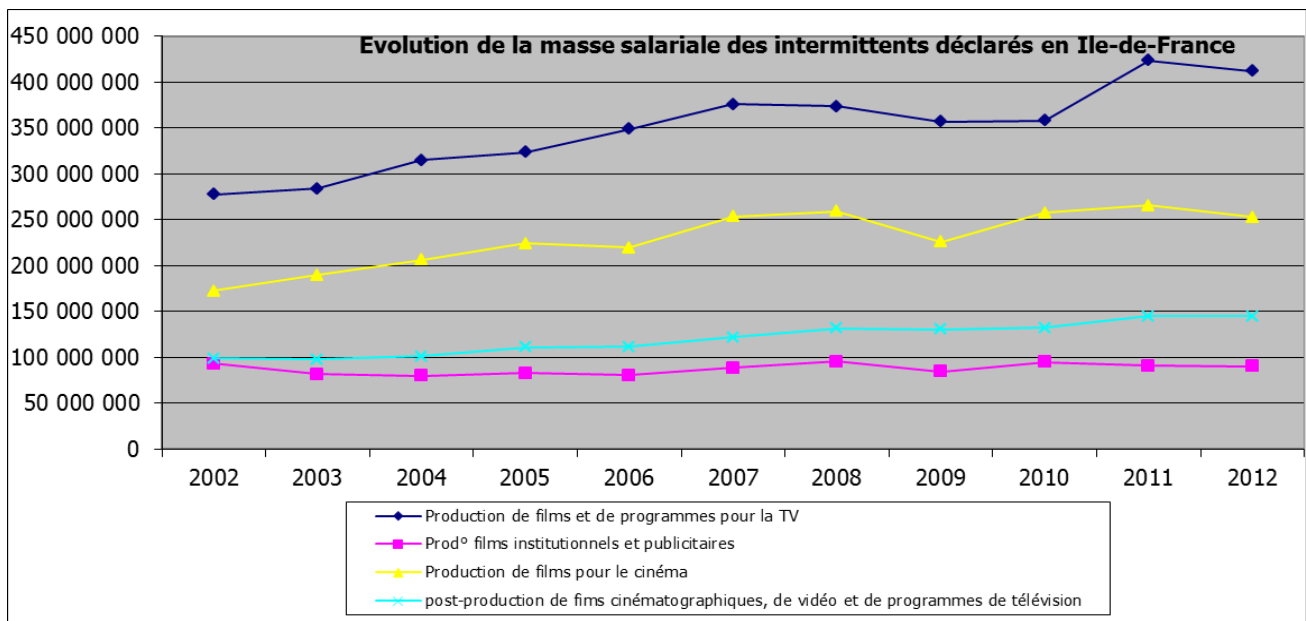
L

Globalement depuis 2001 le nombre de personnes ayant occupé un emploi dans ces secteurs a augmenté plus rapidement dans les emplois permanents (+23%) que dans les emplois intermittents (+14%). De manière tout aussi affirmée, la masse salariale des emplois permanents a augmenté de 64% et celle des emplois intermittents de 39%.

L'évolution est donc très sensiblement différente pour les emplois permanents où s'affirme nettement la plus forte structuration de la production de programmes pour la télévision.



C'est la masse salariale des intermittents qui subit l'essentiel de la pression économique, en particulier dans le domaine de la production de programmes de télévision où la décorrélacion des deux courbes masse salariale de intermittents versus masse salariale des permanents est tout particulièrement marquée.

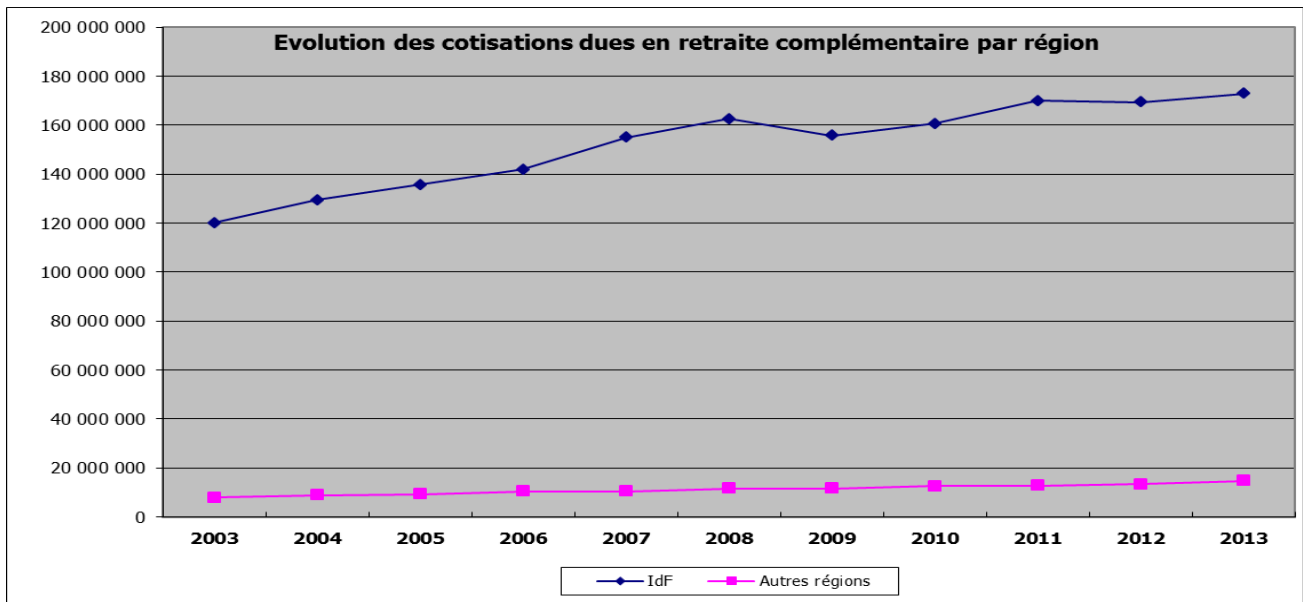


VI - Perspectives 2013

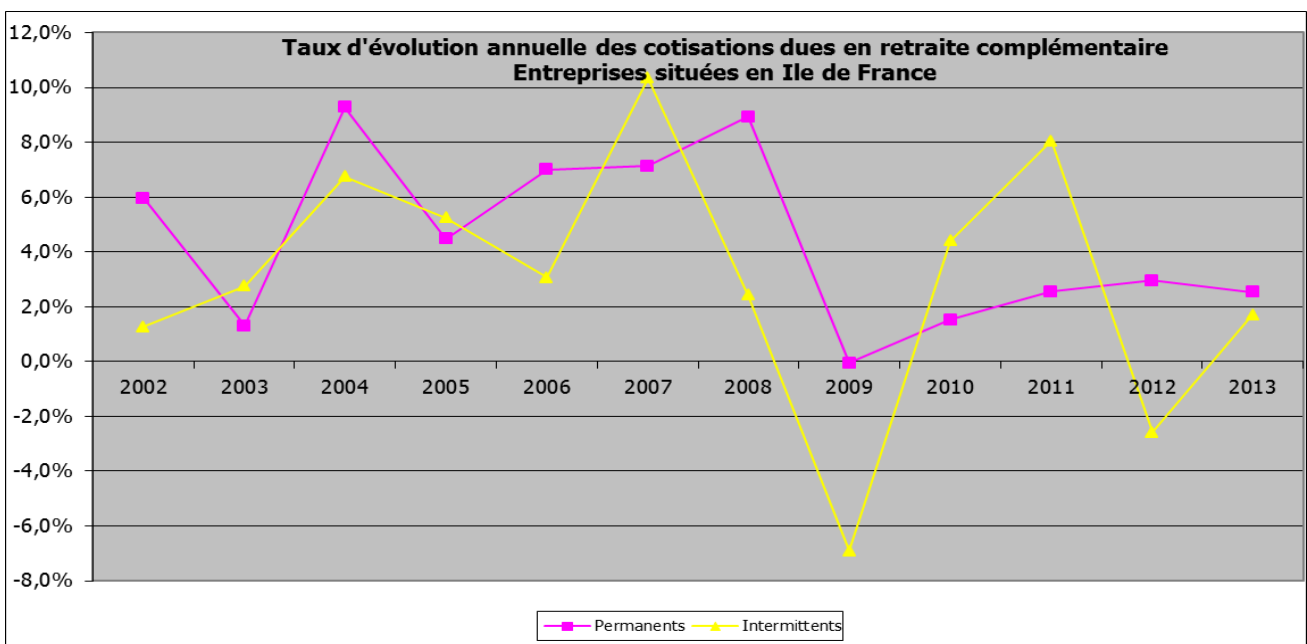
Tout indique, à commencer par les données récemment publiées par le « Centre National du Cinéma et de l'Image Animée » pour l'année 2013 que les évolutions constatées en 2012 vont se poursuivre. Pour le cinéma le nombre de films agréés reste élevé avec 270 titres alors que la baisse des investissements s'accroît (-6,5%). Le devis moyen atteignant en 2013 son niveau le plus bas depuis dix ans (4,88 M€) en baisse de 4,3% et le plus révélateur devis médian subissant une baisse encore plus nette de 22,5% à 2,49 M€, les conséquences sont prévisibles : les emplois intermittents vont connaître une nouvelle érosion et la masse salariale va rester sous pression.

A l'inverse la production audiovisuelle connaît en 2013 plusieurs phénomènes positifs. D'abord la hausse des investissements, tant du CNC, +7,5% pour atteindre 263,9 M€, que des diffuseurs, +8,2% à 862,6 M€, mais aussi le bénéfice du crédit d'impôt national avec une relocalisation sensible des tournages, +12,5%, et la légère hausse du nombre de fictions produites avec 782 heures aidées par le CNC. Mais l'évolution favorable la plus sensible est à chercher du côté de l'animation dans une année haute de son cycle de production et dont la réussite internationale est le facteur clé d'une croissance soutenue (9,1%). L'année 2013 est pour l'animation française celle où ses financements internationaux (52 M€) ont pratiquement rejoint ses financements nationaux (58M€). De ce point de vue, l'animation française est à tous égards un exemple et un modèle pour l'ensemble de l'activité car, sans renoncer à ses ambitions artistiques, elle fait la démonstration que le marché international est le facteur clé de croissance de la production française. C'est aussi le fruit de choix politiques affirmés et constants, depuis le plan image voulu par Jack Lang en 1982 qui a été le levier initial de la croissance du secteur, jusqu'au soutien particulièrement attentif de la Région Île-de-France qui a accompagné la plupart des long métrages d'animation qui ont contribué à imposer talents et savoir faire français sur le marché international, de « Chasseurs de dragons » à « Minuscule » , de « Azur et Asmar » à « Ernest et Célestine » pour ne citer que quelques titres, ce dernier ayant atteint la dernière sélection des scars 2014 auprès des majors hollywoodiennes dont l'une des plus prestigieuses, Universal, présentait un film « Despicable Me 2 » entièrement fabriqué à Paris.

Il faut ajouter dans les facteurs positifs pour 2013 à même de compenser le repli du cinéma français, la forte présence des productions internationales accueillies, avec la poursuite de la montée en puissance du crédit d'impôt international et le bénéfice d'une politique de promotion active de la destination. La production internationale accueillie en Île-de-France devrait permettre à la Région de maintenir globalement sa croissance comme l'indique, seul indicateur statistique tangible dont nous disposons pour le moment, l'évolution de la masse salariale.



Au regard des cotisations en retraite complémentaire enregistrées à ce jour, il apparaît que la masse salariale doit repartir à la hausse en 2013 avec une croissance d'au moins 1% dépassant le point haut atteint en 2011



Pour les entreprises situées en Ile de France, l'augmentation du volume d'emploi en 2013 concerne aussi bien les emplois intermittents que les emplois permanents, et ce dans des proportions assez proches.

Le volume d'emploi permanent croît dans la production audiovisuelle et la production de films institutionnels et publicitaires, il reste stable dans la production cinématographique et il baisse dans la post-production.

Le volume d'emplois intermittent croît également dans la production audiovisuelle et la production de films institutionnels et publicitaires, il continue de baisser dans la production cinématographique et reste stable dans la post-production.

Tout indique qu'en 2013, malgré la baisse des investissements dans le cinéma et grâce à la reprise de ceux dans la production audiovisuelle et à la poursuite de la présence de productions internationales, la croissance de l'emploi devrait être au rendez-vous, accompagnée d'un retour à une évolution positive de la masse salariale.